

Syndicat C.G.T.

du NETTOIEMENT

EBOUEURS - C.E.N. - A.E.N.

Le 7 octobre 2008

TOUS EN LUTTE

LE MAIRE DE PARIS PEUT ET DOIT FAIRE D'AUTRES CHOIX

➡ Les effectifs supplémentaires depuis 2001 n'ont fait que combler la mise en place de la RTT, mais n'ont pas pris en compte le déficit d'effectif d'avant 2001 soit 387 Eboueurs calculés sur la base de Nettoyement 90, la mise en place du tout roulement a généré dans les arrondissements précédemment en repos fixe 25% de présence en moins sur le terrain et la montée en charge des tâches de nettoyage et collecte (les changements de sens de circulation, élargissement des trottoirs, pistes cyclables, couloirs de bus, jardinières, plantation d'arbres, grilles sélectives sur les avaloirs... mise en place de la collecte des multi Matériaux, multiplication des RDP...) donc au total et au bas mots **il manque 700 Eboueurs sur Paris.**

➡ Les ateliers d'engins sont aussi en sous effectifs, la preuve le matin le taux d'utilisation des engins tous confondus est de 72% et l'après-midi de 55% alors que beaucoup d'Eboueurs demandent à passer dans les AS.

➡ Les Echelles indiciaires et déroulements de carrières des Eboueurs et Chefs d'Equipe ne sont pas à la Hauteur :

- L'Eboueur étant un salarié embauché par un examen professionnel, il est formé, il est polyvalent, il est donc impensable aujourd'hui qu'il soit recruté à hauteur du SMIC (nous tenons à rappeler ici que la CGT au plan national revendique un SMIC à 1500 € le Maire de Paris ne peut satisfaire cette revendication mais il peut revoir les reclassements indiciaires), **nous redemandons une embauche à partir du 3^{ème} échelon, dans le même temps les échelles indiciaires des Eboueurs, des Principaux et Chefs d'Equipe du Nettoyement sont complètement inégale, il nous semble juste de revoir l'ensemble de leur reclassement indiciaire avec des points d'indices supplémentaires.**
- Des perspectives de carrière plus attractives devraient être mise en place à savoir :
 - ✓ Pour les Eboueurs et Principaux : la suppression du quota pour passer Principal, la création d'un nouveau grade d'Eboueur Chef en fin de carrière
 - ✓ Pour les Eboueurs conducteurs de petits engins une véritable reconnaissance de leur qualification par une augmentation du nombre de points d'indice soit + 20 points sans remettre en cause la prime actuelle.
 - ✓ Pour les Chefs d'Equipe et Agents d'Encadrements du Nettoyement : le reclassement de tous sur l'échelle des AEN avec l'appellation d'Agent de Maîtrise d'Encadrement et un déroulement de carrière pour tous sur les grades de Maîtrise, ASE, CE...

➡ Le Service Public est plus que menacé, le Maire de Paris a décidé de privatiser la collecte dans 4 arrondissements, mais il n'a pas encore gagné puisque la décision finale sera prise en Conseil de Paris à la mi-novembre 2008.

Mais au-delà de ces 4 arrondissements l'ensemble de la collecte est menacée car les 6 garages se trouvant tous en banlieue sont en sursis puisque les villes de banlieue veulent récupérer leur terrain, donc sans garages plus de véhicules Bennes et ENC donc plus de collecte et privatisation totale.

La CGT exige que le Maire de Paris ouvre une réflexion avec l'ensemble des personnels et élus parisiens sur un véritable plan garage à Paris et sur l'évacuation de nos déchets et nous réitérons notre idée de se servir de la Seine et du Canal et pourquoi pas la voie de chemin de fer dite « Petite Ceinture » qui pourrait aussi servir pour le transport de voyageurs et Fret et profiter de la couverture du Périphérique, il faut dès à présent étudier toutes les pistes et en faire des propositions pour ne pas se retrouver le dos au mur.

LE MAIRE DE PARIS DOIT SATISFAIRE NOS REVENDICATIONS L'ARGENT EXISTE :

Combien de millions d'€ verse DECAUX (Véli'B) à la Mairie de Paris tous les ans ? 3 millions d'€ en 2007... Et qui entretient les pistes cyclables ?

Combien d'économies a fait le Maire de Paris sur chacune de nos têtes en passant nos 13 heures supplémentaires E boueurs et CEN et les 12h00 de Maîtrise pour les CEN en les convertissant en IAT ?

Quelques exemples perte pour un Eboueur au 1^{er} échelon **152 €an**, pour un Eboueur Principal au dernier échelon comme pour un Non Titulaire **210 €an**, pour un Chef d'Equipe 1^{er} échelon **381€an** et pour un A.E.N. dernier échelon **552€an**... **N'oublions pas de multiplier par environ 5000 Eboueurs et 550 CEN-AEN et par année depuis 2003 !**

Et quand le Maire de Paris nous dit qu'il ne peut pas nous verser une prime voir un 13^{ème} mois car il n'aurait pas le droit, comment a-t-il fait pour octroyer à nos Cadres et quelques Maîtrises une gratification de 700 à 2000€ sur la paye du mois d'août pour l'aide à la privatisation ???

**ALORS LE 7 OCTOBRE 2008
TOUS ENSEMBLE A 10h00 A L'HOTEL DE VILLE**

**POUR DIRE NON A LA PRIVATISATION,
OUI A LA REMUNICIPALISATION**

OUI A PLUS D'EFFECTIFS,

**OUI A UNE AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES
PASSANT PAR UN RECLASSEMENT INDICIAIRE POUR TOUS
ET L'AMELIORATION DE NOS DEROULEMENTS DE CARRIERE,**

POUR LA REVALORISATION DE LA PRIME DE 200 €..

Je me syndique à la C.G.T.

Nom.....Prénom.....

Atelier.....Grade.....

Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer au :

Syndicat C.G.T. du Nettoyement des Services Publics Parisiens Bureau 214

3, rue du Château d'Eau Paris 10^{ème} Tel : 01.44.52.77.12.

Ce matériel a été élaboré par les syndiqués et est distribué grâce aux cotisations syndicales.

Paris, le 23 septembre 2008